

Renseignements utiles à qui voyage

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin mensuel de la Chambre de commerce suisse en France**

Band (Jahr): - **(1927)**

Heft 75

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Renseignements utiles à qui voyage

Visitez la Forêt de Fontainebleau

Les autocars P.-L.-M., qui assurent les excursions en Forêts à Fontainebleau, reprendront leur service à dater du 1^{er} avril. Deux circuits ont lieu chaque jour au départ de la gare de Fontainebleau et de la place Denecourt; l'un, se fait le matin; il conduit dans la partie nord de la forêt par la Croix de Toulouse, les Gorges d'Apremont, le carrefour des Cépées, etc. (Prix 12 fr.); l'autre, se fait dans l'après-midi; il traverse Montigny, Marlotte, les Gorges de Franchard, etc., dans la partie sud de la forêt (Prix 20 fr.).

La visite complète de la forêt sera effectuée les dimanches, lundis, jeudis, samedis et jours fériés, mais à partir de juillet, ce service de la journée se fera quotidiennement (Prix 30 fr.).

A dater du 26 mai, un service direct d'autocar partira de Paris tous les jours (sauf le mardi); il ramènera, le soir même, ses voyageurs à leur point de départ : gare de Lyon et 88, rue Saint-Lazare (Prix 80 fr.).

Les Jolies Affiches d'Alsace et de Lorraine

L'Administration des Chemins de Fer d'Alsace et de Lorraine met en vente ses affiches illustrées, au prix de 4 francs l'exemplaire.

Ces affiches sont expédiées franco, sous enveloppe, contre l'envoi au préalable de leur valeur au compte chèque postal (A. L. Paris n° 27.988).

Pour tout expédition sous rouleau-carte, joindre le prix du colis postal (3 fr. 90 en gare, 5 fr. 20 à domicile).

En outre de ses affiches illustrées, l'Administration des Chemins de Fer d'Alsace-Lorraine détient encore une petite quantité de pochettes de cartes postales illustrées d'après le maître Robida.

Ces pochettes sont adressées franco dès réception de la somme de 1 fr. 30.

Pour les commandes, écrire ou s'adresser : Aux Chemins de Fer d'Alsace et de Lorraine, 5, rue de Florence, à Paris (VIII^e).

Une Agence de Voyages modèle

L'Agence que les Compagnies d'Orléans et du Midi ont installée, 16, boulevard des Capucines et que le Public apprécie depuis si longtemps déjà, ne se contente plus, en donnant tous renseignements utiles relatifs aux voyages d'affaires ou de plaisir, de délivrer les billets et de louer

les places à l'avance dans les trains ou autocars de ces réseaux.

Elle est devenue une exposition permanente où se succèdent sans arrêt des vues ou reproductions de matériel ancien et actuel, dioramas, eaux fortes, estampes, dessins, peintures, photos, etc., de costumes, paysages, scènes de mœurs concernant la Touraine, la Bretagne, l'Auvergne, les Pyrénées, le Maroc, l'Algérie, etc., toutes régions séduisantes accessibles par les voies du réseau d'Orléans et, le cas échéant, par celles du Midi.

De Paris à Belfort et à Bâle

La Compagnie des Chemins de Fer de l'Est nous informe qu'à partir du 1^{er} avril 1927, l'express n° 41 de la ligne Paris-Bâle (Paris dép. 7 h. 40) qui, durant l'hiver, a eu son parcours limité à Troyes, circulera de nouveau entre Troyes et Belfort. Ce train desservira Longueville, Romilly, Troyes Bar-sur-Aube, Chaumont, Langres, Vesoul et toutes les stations jusqu'à Belfort, où il arrivera à 15 h. 06. En sens inverse, l'express n° 42 Belfort-Paris, supprimé pendant la même période, sera rétabli. Il quittera Belfort à 12 h. 30; omnibus jusqu'à Vesoul, il s'arrêtera à Port-d'Atelier, Langres, Chaumont, Bar-sur-Aube, Troyes et Romilly-sur-Seine et parviendra à Paris à 19 h. 25.

En conséquence, à partir de la même date, les trains rapides Paris-Bâle et retour nos 31 (Paris, dép. 8 heures) et 32 (Paris arr. 18 h. 55) reprendront leur horaire antérieur (Paris dép. 8 h. 45. — Paris arr. 17 h. 45); le train 32 partira de Bâle à 10 h. 10 et desservira Belfort à 12 heures, Lure à 12 h. 26, Vesoul à 12 h. 56, Chaumont à 14 h. 37, Troyes à 15 h. 48; les deux trains auront de nouveau leur affectation plus particulièrement limitée aux relations entre Paris, l'Alsace, la Suisse, l'Italie et l'Autriche.

Le montant de la cotisation d'un membre de la Chambre de Commerce Suisse en France est laissé à la discrétion de chacun, mais ne doit pas être inférieur à 100 francs français par an.

Le titre de membre fondateur est décerné aux membres qui s'engagent à verser, pendant les trois premières années, une cotisation annuelle d'au moins cinq cents francs.